

## Atelier : Quel dialogue urbain rural dans l'élaboration d'un SCOT ?

14h00 / 16h30

Animé par Vincent Chassagne – Mairie-conseils / CDC,

### Idées forces introductives :

Emergent aujourd'hui de **nouveaux espaces – de grands territoires vécus - liés à la mouvance des relations villes campagnes** et au phénomène de périurbanisation. Ces nouveaux espaces ne disposent pas pour la plupart de gouvernance qui leur est propre. **De nouveaux modes de gouvernance sont à inventer.** Les avancées dans le travail en commun sont variables en fonction des outils mis en œuvre, allant jusqu'au projet de territoire commun. Pour ce faire, la création de dialogue entre territoires constitue un des leviers pour travailler, gérer et concevoir ensemble.

Les enjeux de la qualité territoriale sur les grands espaces concernent :

- Le développement économique
- La gestion de l'espace
- La qualité de vie et l'attractivité

Il existe un gradient sur le niveau de dialogue urbain – rural.

Le développement du dialogue et des coopérations passent par de multiples leviers à mobiliser :

- ✓ Créer des logiques de dialogue et pallier au manque de connaissance mutuel
- ✓ Développer des synergies sur les politiques des différents échelons (Europe, Etat, Région)
- ✓ Travailler ensemble sur des schémas qui ne soient pas seulement des orientations mais véritablement opérationnels
- ✓ Travailler sur des mutualisations

En cela, les SCOT constituent des projets de territoire, spatialisés et concrets.

Il s'agit donc de « faire projet » et de générer le dialogue afin d'éviter que le SCOT ne soit un outil technique partagé par un petit noyau d'élus qui le pilotent.

Le dialogue à instaurer permet de cadrer les enjeux et d'inventer chemin faisant sur la durée.

## Table ronde > Dialogue territorial et la gouvernance dans les SCOT

### Expériences présentées

- **Focus sur le Scot Rovaltain Drôme Ardèche.**  
Depuis 2010, le Syndicat Mixte du SCOT est en place. L'adoption du SCOT est prévue pour fin 2013. Il doit rassembler plus de 300.000 habitants, répartis sur 106 communes. *Interview des élus du Scot*
  - **Daniel GIRON**, Adjoint Châteauneuf/Isère,
  - **Pierre-Antoine LANDEL**, élu à Valence et VP à Valence Agglo
  - **Michel LETANG**, Maire de Toulaud,
  - **Marianne ORY**, Elue Bourg les Valence
- Le lancement de la démarche SCOT et la phase de diagnostic a donné lieu à la réalisation d'un **exercice de prospectif**. Ces travaux semblent aujourd'hui constituer le fil conducteur de la réflexion des élus sur les perspectives et les choix en matière d'aménagement et de développement du territoire autour de l'espace à enjeux du Rovaltain *présenté par **Michèle ROCHE Directrice SM d'Aménagement du Rovaltain, Parc technologique et scientifique***
- L'approche du SCOT du Bassin d'Annonay pour développer et valoriser le dialogue présentée par **Denis SAUZE** et **Christophe JOURDAIN**, élus du Scot



Autour de l'interview d'acteurs urbains et ruraux des SCOT Rovaltain Drôme Ardèche et du Bassin d'Annonay, le temps d'échanges avec les participants a fait ressortir différentes questions relevant du dialogue urbain rural.

Ces différents questionnements ont portés sur les points suivants :

- ✓ Le SCOT permet-il de mieux comprendre les enjeux respectifs et spécifiques urbains, ruraux, périurbains ?
- ✓ Quelle est l'évolution du partage et de la mise en commun avant, pendant et après l'approbation du SCOT ?
- ✓ Quels outils sont mis en place grâce à l'élaboration du SCOT et quelles sont les marges de progrès ?
- ✓ Le SCOT n'est pas le seul outil existant pour un territoire, quelle est l'adéquation de celui-ci avec les autres procédures ?
- ✓ Et tout simplement, en quoi le SCOT est-il un vecteur d'échanges ?

## Enseignements, éléments de réponse, axes de progrès :

L'atelier a permis de mettre en évidence que le **dialogue urbain rural existe bien** entre élus dans l'élaboration d'un SCOT. Cependant, **l'information atteint difficilement les conseillers municipaux**, qui ont différents sujets à traiter relevant de la commune mais aussi de l'intercommunalité, si ce n'est plus.

La **multiplication des dispositifs et territoires** (notamment CDDRA) se laisse entrevoir ici, avec en corolaire la **multiplication des espaces de dialogue**, qui a tendance à « **perdre** » et à **démotiver l' élu et le citoyen**. Ceci apparait comme un **réel problème de convergence**.

Des **outils sont mis en place pour la concertation** (exemple : mallette pédagogique) et dans une logique de démarche participative (associant élus, citoyens, associations). La communication doit d'abord consister en **l'information de base sur ce qu'est un SCOT**. Certaines associations regrettent le **manque de consultation** de la population et des associations. Ceci étant, des outils sont réellement mis en place mais des interrogations planent sur leur **efficacité auprès du grand public** vis-à-vis du taux de participation et du coût de ces opérations.

Réaliser un document d'urbanisme à une échelle globale est délicat mais le **raisonnement doit être porté à grande échelle** et non pas à la parcelle. Ceci étant, il apparait primordial de **maintenir un niveau local dans le dialogue**. Elaboré par les élus, le SCOT pose aussi un **problème de posture politique**.

Le SCOT a le mérite de **mettre à l'ordre du jour des collectivités des questions nouvelles** comme le foncier ou les trames vertes et bleues. Face à ces réalités, le **risque de conflits est éminent** mais le **SCOT est un moyen pour les acteurs de se retrouver, d'échanger et de travailler ensemble**. Le SCOT a en ce sens un **rôle stimulant**, même si les marges de progrès dans le dialogue existent, à des degrés variables selon les SCOT.